

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, seize novembre à quatorze heures trente, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Auditorium de la Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Convocation envoyée le : 10/11/2023

Etaient présents : M. Guy ROUCHON, Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, M. Thierry DUBOSCLARD, M. Michel PASTY, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Fahousia HOUMADI, M. Henri LECLERE, Mme Claire MORY, M. Christophe MOUTAUD, M. Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, M. François VALLES, M. Dominique VALLIERE, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Jacques VELGHE, M. François BARNAUD, M. Alain CLEDIERE, M. Michel SAUVAGE, M. Patrick ROUGEOT, Mme Michèle ELIE, M. Eric BODEAU, M. Patrick GUERIDE, M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Philippe BAYOL, Mme Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, M. Pierre AUGER, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : Mme Marie-Line GEOFFRE à Mme Claire MORY, M. Benoît LASCOUX à M. Eric CORREIA, M. M. Jean-Pierre LECRIVAIN à Mme Marie-France DALOT, Mme Corinne COMMERNAT à M. François BARNAUD, Mme Patricia GODARD à M. Pierre AUGER, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHOZZINI à M. Jean-Luc MARTIAL

Etaient excusés : Mme Mireille FAYARD, Mme Olivia BOULANGER, Mme Sylvie BOURDIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Marie-Françoise FOURNIER, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, M. Guillaume VIENNOIS, Mme Ludivine CHATENET, Mme Célia BOIRON, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 38

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 6

Nombre de membres excusés : 11

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres ne participants pas au vote : /

Nombre de membres votants : 44

Secrétaire de séance : Alex AUCOUTURIER

BUDGET ANNEXE PARC ANIMALIER - DECISION MODIFICATIVE N°2 - 2023

Rapporteur : M. ERIC BODEAU

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20231116-288-23-BF
Date de réception préfecture : 24/11/2023

Le principe d'UNITE applicable aux budgets locaux prévoit la possibilité d'ajuster tout au long de l'année les prévisions budgétaires initiales, par le biais de décisions modificatives. Ces décisions modificatives restent soumises aux mêmes conditions de vote que le budget primitif, eu égard au principe de parallélisme des formes.

La décision modificative n°2 concerne les écritures suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 – Charges à caractère général..... 21 475.00 €

Nouveaux besoins (organisation fête de Noël, ajustement des besoins pour le patrimoine bâti.

Chapitre 012 – Charges de personnels et assimilées - 216.00 €

Ajustement des crédits œuvres sociales afin de couvrir les nouveaux besoins au chapitre 011.

Chapitre 66– Charges financières..... 31.00 €

Ajustement des crédits liés aux intérêt.

■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 013 – Atténuation des charges 1 290.00 €

Chapitre 70 – Produits de services 20 000.00 €

Ajustement des crédits au vu des recettes de la régie du parc

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP 2023	DM2	Proposition 2023	Chapitres	BP 2023	DM2	Proposition 2023		
011	Charges à caractère général	21 475,00 €	375 497,63 €	Excédents antérieurs reportés	29 949,87 €		29 949,87 €		
012	Charges de personnels et assimilées	216,00 €	340 124,00 €	Atténuation de charges	652,00 €	1 290,00 €	1 942,00 €		
022	Dépenses imprévues	- €	- €	Produits des services	563 000,00 €	20 000,00 €	583 000,00 €		
65	Autres charges de gestion courante	6,00 €	6,00 €	Dotations et participations	- €		- €		
66	Charges financières	19 600,00 €	19 631,00 €	Autres produits de gestion courante	512 841,51 €		512 841,51 €		
67	Charges exceptionnelles	- €	- €	Produits exceptionnels	- €		- €		
68	Dotations aux provisions	928,38 €	928,38 €	reprise sur amortissement et provisions	- €		- €		
	TOTAL OPERATIONS REELLES	21 290,00 €	736 187,01 €		1 106 443,38 €	21 290,00 €	1 127 733,38 €		
023	Virement à l'investissement		360 046,37 €						
042	Transferts entre sections		31 500,00 €						
	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		391 546,37 €		- €	- €	- €		
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	21 290,00 €	1 127 733,38 €	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 106 443,38 €	21 290,00 €	1 127 733,38 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT

Néant

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES	
DEPENSES		RECETTES	
Chapitres	BP 2023	Chapitres	BP 2023
		Excédents antérieurs reportés	DM2
			Proposition 2023
001	102 320,82 €	001	- €
10	- €	10	102 854,45 €
16	99 150,00 €	13	108 000,00 €
20	720,00 €	16	- €
21	40 210,00 €		- €
23	360 000,00 €		- €
TOTAL OPERATIONS REELLES	602 400,82 €	TOTAL OPERATIONS REELLES	210 854,45 €
	- €	021	360 046,37 €
040	- €	040	31 500,00 €
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	- €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	391 546,37 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	602 400,82 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	602 400,82 €

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20231116-288-23-BF
Date de réception préfecture : 24/11/2023

Délibération n°288/23 du 16/11/23
7-Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

Vu l'avis favorable de la Commission Finances,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité décident :

- d'approuver les modifications budgétaires ci-dessus présentées ; et
- de charger Monsieur le Président de leur exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président

Eric CORREIA



Le secrétaire de séance

Alex AUCOUTURIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Alex Aucouturier".